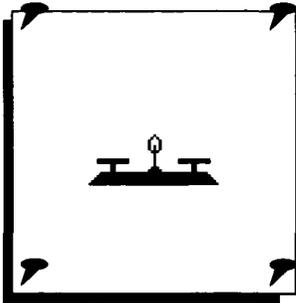


RECU DE L'EMPLOI EN 1993, MAIS FRÉMISSEMENTS DU TRANSPORT ROUTIER EN DÉBUT 1994

François LEBRUN



La mobilité professionnelle reste élevée dans les transports, et le nombre des sorties d'actifs excède maintenant celui des entrées. De ce fait, le recul du nombre des salariés, entamé au second semestre 1992 se poursuit en 1993 et l'accélération du chômage qui débute en 1989, est deux fois plus forte que dans l'ensemble de l'économie. En 1993, la croissance des salaires se dégrade également, atteignant seulement +2,5%. Ayant mieux résisté cette année, le transport routier a moins souffert que l'aérien et le maritime dont les effectifs se sont contractés de 5%.

Baisse des effectifs pour tous les modes de transport

L'effectif salarié des transports a souffert du recul de l'activité en 1993. Alors que la production de la branche des transports baissait de 1,4%, il s'est réduit de 1,1%. L'emploi a moins baissé dans le transport routier que dans les autres modes. C'est au second semestre 1993 que les effectifs du routier amorcent une légère baisse aussi bien pour le transport de marchandises que de voyageurs. L'ensemble de l'année accuse un recul de -0,1%. Les effectifs des activités annexes et auxiliaires ont progressé légèrement durant le second semestre 1993 (+1,5%) après le repli du premier semestre qui s'explique en partie par les conséquences de la mise en place du marché unique européen (transitaires en douanes).

Les données de l'UNEDIC (hors GEN) sont insuffisantes pour évaluer les évolutions de l'emploi dans le fer et l'aérien, secteurs où les grandes entreprises nationales sont très représentées. Or, en 1993, leurs effectifs ont sensiblement baissé. Ainsi, la SNCF a perdu 3% de son effectif salarié en 1993, soit 5500 emplois en moins et Air France 1500 emplois, soit 4% des effectifs de l'entreprise (1).

Reprise pour le TRM au premier semestre 1994

Au premier semestre 1994, les effectifs salariés des transports hors GEN (2) continuent de se comprimer (-0,1%). En revanche, l'embellie du transport routier semble se confirmer par rapport à 1993. Ses effectifs augmentent de +1,2%. Cette reprise résulte de la bonne tenue du transport de marchandises qui a augmenté ses effectifs de +0,2%. De même, les effectifs des transports de voyageurs ont cru de +2,5%. En ce qui concerne les transports maritimes et fluviaux, qui souffrent d'une baisse chronique d'activité, le début de l'année 1994 est encore morose (-11,3%).

Évolution des effectifs salariés du transport hors GEN

	Evolution en % (*)			Effectifs en milliers en moyenne annuelle	
	premier semestre 93	second semestre 93	premier semestre 94	1992	1993
Transports routiers	0,5	-0,4	1,2	291,6	291,6
Transports maritimes et fluviaux	-3,8	-1,3	-11,3	14,9	14,5
Transports aériens	-7,9	-8,8	-1,7	26,6	24,4
Activités annexes et auxiliaires	-1,3	1,5	-1,3	154,4	154,5
Total transports	-0,7	-0,3	-0,1	487,5	485,1

Source: UNEDIC

(*) L'évolution du premier semestre se calcule en rapportant les effectifs moyens du premier semestre 1993 au premier semestre 1992. Les évolutions du second semestre et du premier trimestre 1994 (rapport entre les effectifs du premier trimestre 1993 et du premier trimestre 1994) suivent le même principe.

(1) La compagnie a décidé en 1992 de réduire ses effectifs à hauteur de 5 000 personnes (plan Cap 93). Cette même année, Air France (37 000 salariés en 1992) et UTA (5 000 salariés en 1992) ont fusionné, si bien que le solde des emplois effectivement supprimé s'élève à 1 500.

(2) Les GEN (c'est-à-dire SNCF, RATP, Air France et Air Inter) ne sont pas prises en compte dans les effectifs salariés calculés par l'UNEDIC.

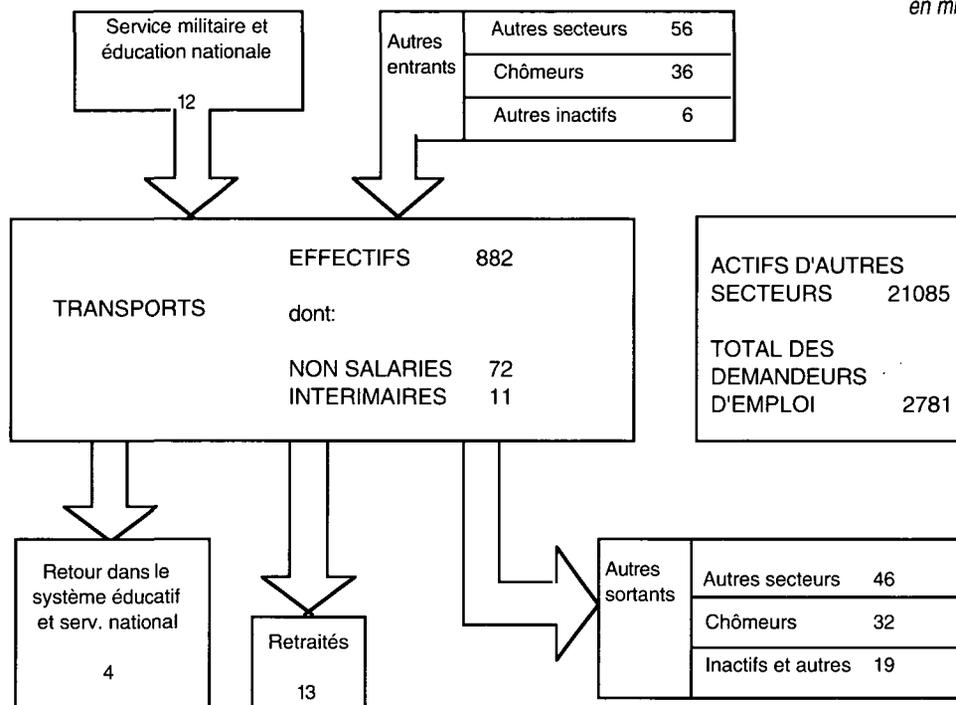
COMPTES

La mobilité reste élevée

Traditionnellement, le transport est une activité où, en moyenne, la mobilité professionnelle est élevée (114 000 sorties par exemple pour un effectif total de 882 000). 1993 se caractérise par un mouvement en ciseau, baisse des entrées, croissance des sorties, qui explique la réduction de l'emploi dans ce secteur. Le nombre des actifs ayant quitté le secteur (entre 30/03/92 et le 30/03/93) s'est accru (114 000 contre 100 000 en 1992 soit +14 000). Ce mouvement est pour moitié dû à la hausse du nombre des demandeurs d'emploi (32 000 contre 25 000 précédemment soit +7 000). D'autre part, le nombre d'actifs entrant dans le secteur se réduit (97 000 contre 98 000). Parmi ces entrants, les jeunes (venant de l'armée ou du système éducatif) sont plus rares que l'année précédente (- 4000), de même que ceux issus d'autres secteurs (-6 000). A contrario, les entrants venant du chômage sont plus nombreux (+9 000).

Mouvements de population dans les transports entre mars 1992 et mars 1993

en milliers



Le chômage en hausse depuis 1989...

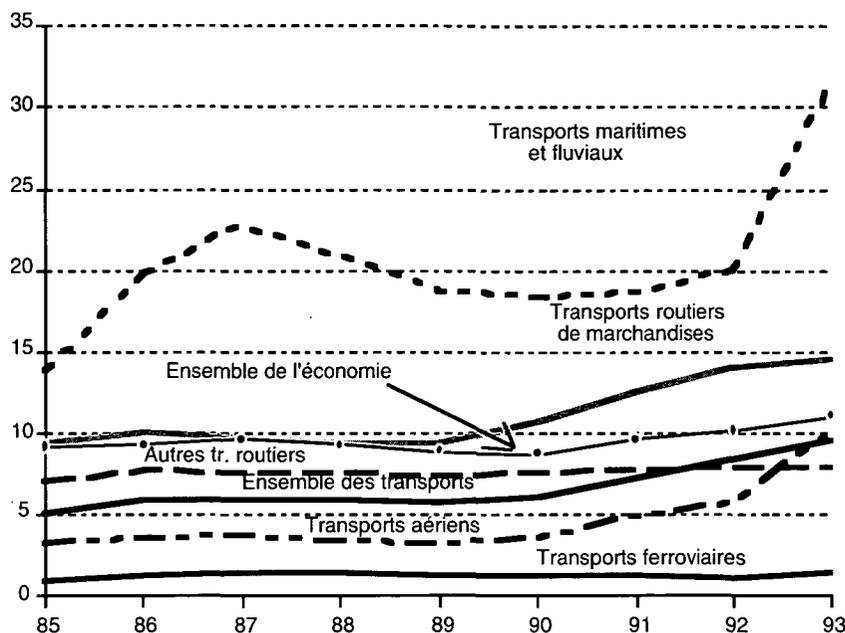
La dégradation du marché du travail peut se mesurer par la progression des demandes d'emplois en fin de mois (DEFM) parmi les actifs ayant auparavant travaillé dans les transports. Depuis 1989, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté plus fortement dans les transports comparativement au reste de l'économie : +40% sur 3 ans contre +15%. Pour la seule année 1993, la croissance des demandes d'emplois s'élève à 13,3% pour les transports, augmentation plus forte qu'en 1992 (10,3%).

... notamment dans l'aérien...

Le taux de demande d'emploi (3), défini comme le rapport des demandeurs aux effectifs du secteur, augmente depuis 1989. Il est passé de 5,6% à 9,4% pour 1993 et ainsi se rapproche de celui de l'ensemble de l'économie (11%). Ce taux, très disparate selon les modes, est maximal pour les transports maritimes (31,6%) qui ont souffert de performances très contrastées pour 1993 entre les différentes activités maritimes et portuaires. S'il est bien évidemment quasi nul (1,3%) pour les transports ferroviaires, il a pratiquement doublé dans les transports aériens, confrontés à une âpre concurrence (de 5,7% en 1992 contre 10,2% en 1993) et a peu augmenté pour les transports routiers de marchandises (de 14,1% à 14,5%).

COMPTES

Taux de demandeurs d'emploi dans les transports



Source: ministère du Travail, OEST

...résulte pour une bonne part de la baisse des embauches récentes

Bien que mieux représentée dans les transports (11,9% en 1993) que dans l'ensemble de l'économie (8,9%), la part des salariés ayant moins d'un an d'ancienneté est en recul depuis 1991. L'aérien (10,8% en 1989 à 7,0% en 1993) et le routier (15,2% en 1989 à 14,2% en 1993) sont les secteurs les plus touchés par cette évolution qui traduit une diminution du nombre des embauches récentes.

Ralentissement des salaires

D'après l'enquête ACEMO (4) du Ministère du travail, dont le champ se limite principalement aux ouvriers des transports routiers de marchandises et de voyageurs, l'évolution des salaires ouvriers est de +2,5% en 1993, croissance à peine supérieure à celle de l'inflation (+2,1%). Entre 1990 et 1993, les salaires des ouvriers du transport routier ont progressé de +3,1% en moyenne annuelle, c'est-à-dire à un rythme moins rapide que celui de l'ensemble de l'économie (+3,7%).

Dans les transports ferroviaires, la croissance des salaires continue à se ralentir en 1993. La SNCF a peu augmenté ses frais de personnel (+0,5% pour 1993), si bien que l'évolution du salaire moyen du cheminot est passée de +6,8% en 1992 (croissance due à l'adoption d'une nouvelle grille de salaires) à +3,6% en 1993. Dans les transports aériens, la tendance est aussi au ralentissement des salaires. En particulier, Air France a stabilisé ses dépenses salariales (-0,1%) en 1993, cherchant ainsi à contrebalancer la forte hausse de 1992 (+22%) qui résultait de l'alignement des salaires d'Air France sur l'échelle, plus élevée, d'UTA.

Le transport routier : un milieu ouvrier que l'on souhaite quitter rapidement

Comparée à l'ensemble de l'économie, la part des jeunes de moins de 25 ans dans l'effectif salarié a décliné moins vite dans les transports entre 1989 et 1993. Mais en niveau, elle n'occupe encore que 5,8% des effectifs dans les transports contre 8% pour l'ensemble de l'économie, en 1993. La part des jeunes reste la plus élevée dans les transports routiers et les activités annexes et auxiliaires. Il s'agit principalement d'une main d'oeuvre ouvrière, peu diplômée (selon l'enquête Emploi de l'Insee, 40% des actifs des transports terrestres se sont déclarés sans diplôme).

© OEST

Synthèse. Octobre 1994

(4) ACEMO : enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main d'oeuvre.

COMPTES

La part des personnels de plus de 10 ans d'ancienneté est importante dans les transports (45% de l'effectif du secteur), mais elle tombe à 35% si on exclut le ferroviaire; c'est-à-dire que les ouvriers des transports (hormis les cheminots) ne souhaitent pas faire carrière dans des métiers difficiles, c'est en particulier le cas dans le transport routier de marchandises.

On peut ainsi estimer à plus de 15% le taux de mobilité dans le transport routier de marchandises contre seulement 2% pour le ferroviaire. Il s'élève aux environs de 10% pour l'ensemble du secteur des transports.

**Le ferroviaire :
une main d'oeuvre
moins jeune
et moins mobile**

Structure des effectifs des transports

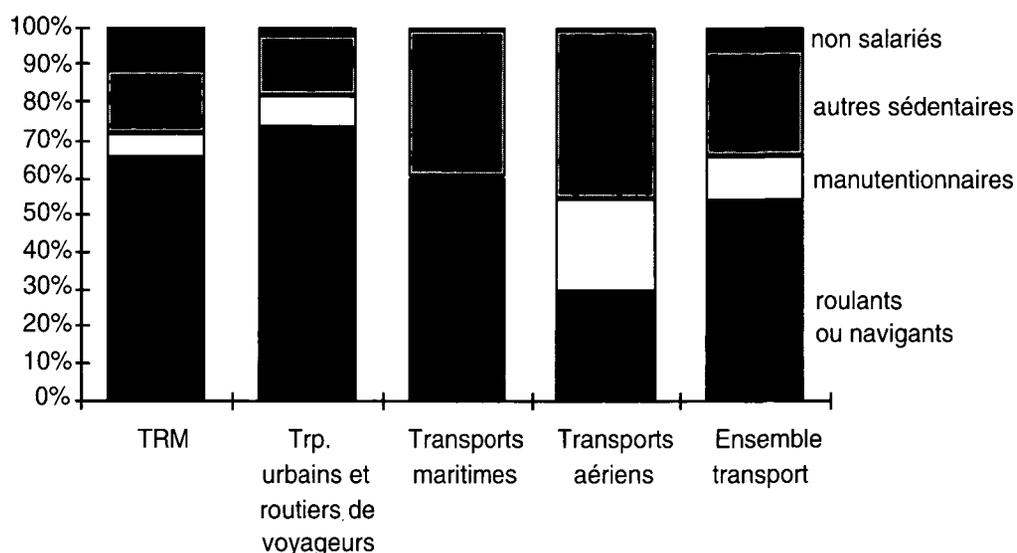
	Jeunes 15-24 ans		Ancienneté			
			< à 1 an		> à 10 ans	
	1989	1993	1989	1993	1989	1993
Transport ferroviaire	1,9	2	2,5	2,8	72,6	83,5
Transport routier	7,1	6,1	15,2	14,2	36,2	31,8
Transport routier de marchandises	8,8	6,4	18,7	15,3	29,7	27,8
Autres transports routiers	4,9	5,9	10,8	12,8	44,6	36,6
Transport aérien	6,7	4,6	10,8	7	50,7	44,1
Act. annexe et auxiliaires	11,5	8,9	15,7	17,2	42,5	37,8
Total transport	6,8	5,8	12,1	11,9	47	45

Source: Insee - enquêtes emploi (mars 1989, mars 1993)

53% des salariés des transports sont ouvriers contre 29% dans l'ensemble de l'économie. Cette sur-représentation des ouvriers se retrouve dans tous les secteurs du transport hormis l'aérien où, au contraire le poids de l'encadrement est fort. Elle est particulièrement élevée dans le transport routier de marchandises et dans les transports urbains et routiers de voyageurs dont 70% des effectifs sont ouvriers, principalement des chauffeurs. Le phénomène est similaire dans le ferroviaire, dont le personnel roulant représente plus de 50% des emplois. ■

Structure des transports par grandes catégories en 1992

en pourcentage d'effectifs totaux



Source: Enquête Annuelle d'Entreprise